


5.00 crédits	22.5 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	De Croix Severine ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	LFRA2001 «#Didactique du français – Partie 1#»
Thèmes abordés	<p>Le cours « Didactique du français – Partie 2 » aborde, à partir des résultats de recherches en didactique du français et en sciences de l'éducation, les principes, les dispositifs et les outils de l'enseignement du français dans le secondaire supérieur. Le cours vise la prise en charge des difficultés d'apprentissage et la gestion positive de l'hétérogénéité, ainsi que l'appropriation de séquences didactiques longues. Dans cette perspective, il aborde diverses questions de planification, de différenciation et d'évaluation des apprentissages en français. Les exercices de didactique (volume 2) permettent aux étudiant-es de s'approprier les compétences et acquis d'apprentissage en groupes restreints, notamment les gestes didactiques langagiers de l'enseignant.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. de prélever des indices sur les apprentissages des élèves, tant dans les productions de ces derniers que dans les situations de classe, d'identifier et de comprendre les difficultés d'apprentissage et de concevoir des activités adaptées, notamment différenciées#; 2. de concevoir des dispositifs didactiques qui présentent un alignement des objectifs, des méthodes et des évaluations#; 3. de réfléchir sur ses pratiques d'enseignement à partir de données empiriques. <p>Cette unité d'enseignement contribue au développement et à la maîtrise des compétences et acquis des programmes de l'École de langues et lettres suivants#(cf. Tableau des AA ELAL)#:</p> <p>(2.6) Être capable de mobiliser et d'appliquer les savoirs disciplinaires en linguistique à des données langagières authentiques</p> <p>(2.7) Être capable de mobiliser et d'appliquer les savoirs disciplinaires en études littéraires à des textes relevant de différents genres et époques</p> <p>(3.6) Être en mesure de présenter oralement des contenus disciplinaires complexes de façon claire, cohérente et argumentée</p> <p>(5.3) Faire preuve d'un regard réflexif sur ses connaissances, ses méthodes et ses productions</p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, cette unité d'enseignement contribue au développement et à la maîtrise des compétences et des acquis d'apprentissage suivants :</p> <p>AA.1. Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel</p> <p>(AA1.3.2) Faire de l'école un lieu où# les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection</p> <p>AA.3. Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive</p> <p>(AA.3.1) Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement</p> <p>(AA.3.2) Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement</p> <p>(AA.3.4) Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à# la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à# celle-ci</p> <p>AA.4. Les compétences du praticien réflexif</p> <p>(AA.4.3) Construire progressivement son identité# professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.</p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation de l'unité a lieu lors des sessions de juin et de septembre, selon les mêmes modalités.</p> <p>1° Examen oral et travail écrit (70% de la note) : présentation orale d'un travail de synthèse articulant la connaissance du cours et des lectures personnelles autour d'une question choisie par l'étudiant-e. L'étudiant-e réalise une recherche personnelle sur une problématique propre à l'enseignement du français au secondaire. Le travail comporte trois composantes : (1) problématique et contextualisation (pertinence de la problématique, lien avec le parcours personnel, défis professionnels en perspective...); (2) état de l'art ou cadre théorique présentant au moins deux articles scientifiques en didactique ou sciences de l'éducation reposant sur des données empiriques; (3) discussion critique des apports et limites pour la pratique professionnelle et synthèse orientée vers les pratiques d'enseignement futures. Cette recherche personnelle fait l'objet d'un accompagnement progressif dans le cadre du cours, puis d'une présentation orale en petit groupe (examen oral) pour favoriser les échanges et nourrir la réflexion et d'un travail écrit remis lors de l'examen.</p> <p>2° Journal de recherche (30% de la note) : l'évaluation de l'unité repose également sur un travail continu de l'étudiant-e par l'entremise d'un journal de recherche. Il s'agit d'y consigner de façon progressive les traces des activités et apprentissages réalisés tant au sein du cours que du séminaire et de présenter, lors de la session d'examen, deux productions abouties (une planification annuelle réalisée en sous-groupe, avec justifications et une production laissée au choix de l'étudiant-e). Ce journal de recherche est conçu pour soutenir l'appropriation progressive du cours par les étudiant-es.</p> <p>Dans les productions écrites, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique, ce qui veut dire que toutes les sources doivent être citées en respectant les normes de référencement bibliographique et que l'usage éventuel d'une IA doit être explicitement signalé (il s'agit d'indiquer toutes les parties ayant fait l'objet de l'usage d'une IA et de préciser, par exemple en note de bas de page, si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour la correction de celui-ci).</p>
Méthodes d'enseignement	<ol style="list-style-type: none"> Séances de cours. Lors de chaque séance, une thématique du cours fait l'objet de la lecture d'un ou plusieurs textes de référence, d'un exposé de cadrage, d'activités d'analyse ou de conception de dispositifs, suivis d'une réflexion interactive collective. Plusieurs moments sont dédiés à l'accompagnement progressif du travail de recherche personnelle sur la base duquel les acquis d'apprentissage sont évalués. Séances de séminaire : travail en groupes de 15 étudiant-es encadré-es par des collaborateurs pédagogiques issus de l'enseignement secondaire. Les étudiant-es sont amené-es à réaliser diverses tâches de planification didactique ou d'analyse de pratiques et à échanger à leur propos avec le groupe. Plusieurs moments sont dédiés à l'accompagnement progressif du travail de recherche personnelle sur la base duquel les acquis d'apprentissage sont évalués.
Contenu	<p>Par l'entremise de lectures, d'exposés et d'activités d'analyse ou de conception de dispositifs, le cours « Didactique du français, partie 2 » (22,5h) aborde huit thématiques.</p> <ol style="list-style-type: none"> Difficultés d'apprentissage et pratiques enseignantes Les outils au service d'une gestion positive de l'hétérogénéité (culturelle, langagière, sociale...) : coenseignement, différenciation pédagogique, évaluation formative – notamment diagnostique, etc. Le français langue de scolarisation : des défis rencontrés par les élèves aux pratiques enseignantes adaptées Les gestes professionnels didactiques (notamment la présentification, la reformulation et l'institutionnalisation) La planification au service des apprentissages en français (établir une progression, planifier des séquences longues et des dispositifs) L'évaluation au service des apprentissages en français « Rapport à », représentations, conceptions, etc. : des leviers pour l'apprentissage ? La métacognition au cours de français : pourquoi et comment ? <p>Le travail de recherche personnelle attendu de l'étudiant-e en guise d'évaluation fait l'objet d'un accompagnement progressif dans le cadre du cours et du séminaire (présentation de la problématique pressentie et échange avec le groupe à ce propos ; présentation du cadre théorique et conceptuel, etc.).</p> <p>Le séminaire de « Didactique du français, partie 2 » (15h, volume 2) est dispensé en sous-groupes. Outre l'accompagnement progressif du travail personnel de l'étudiant-e, il soutient l'appropriation des contenus du cours par le biais de tâches pratiques (intégrer des pratiques de différenciation ou du coenseignement dans une séquence didactique, réaliser une planification annuelle en équipe...) et d'activités d'analyse de pratiques d'enseignement.</p>
Ressources en ligne	L'utilisation de la plateforme Moodle est requise dès le début du cours (code cours LFRA2002).
Bibliographie	Une bibliographie sélective est mise à disposition via la plateforme Moodle.
Autres infos	Les étudiants reçoivent une bibliographie sélective. Le cours s'appuie aussi sur les programmes d'enseignement du français actuels (enseignement secondaire, toutes filières).
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en enseignement section 4 : français	FRAN2M4	5		
Master [60] en enseignement section 5 : français	FRAN2M5	5		